

SERVICE DE LA MUNICIPALITÉ

Hôtel de Ville

1089, rue Notre-Dame, Saint-Sulpice (Québec) J5W 1G1
Téléphone / Télécopieur (450) 589-4450 / (450) 589-9647
Téléphone, bureau fermé (CAUCA) 1 (800) 565-0911
Urgence 911
www.municipalitesaintsulpice.com

Marie-Josée Masson, DG

Maire

CHAMPAGNE, Michel 760, Chemin du Bord de L'Eau (450) 585-9004 bur. / (450) 589-7287 rés.

Conseillers et responsabilité de dossiers

PRUD'HOMME, Maurice (Culture, histoire et patrimoine, comité des aînés, loisirs, bibliothèque, tourisme) (450) 589-5123
maurice.prud'homme@st-sulpice.com
SPÉNARD, Denys (Travaux publics, eau potable, environnement et agriculture, comité consultatif d'urbanisme, gaz de schiste) (450) 705-1056
denys.spenard@st-sulpice.com
MADOR, Steve (Loisirs, Maison des jeunes, famille, parcs et jeunesse) (450) 589-1797
steve.mador@st-sulpice.com
GOULET, Julie (Bibliothèque, Maison des jeunes, famille, parcs et jeunesse) (438) 828-0312
julie.goulet@st-sulpice.com
IMBAULT, Pierre (Environnement et agriculture, histoire et patrimoine, comité consultatif d'urbanisme, gaz de schiste, tourisme) (450) 589-9997
pierre.imbault@st-sulpice.com

Assemblée du Conseil : Les séances du conseil ont lieu selon l'horaire au calendrier établi en décembre de chaque année, à 19h00, à la mairie, incluant 2 périodes de questions.

Heures d'ouverture des bureaux administratifs :

Du lundi au vendredi (sauf Fête Légale) de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

HEURES BIBLIOTHÈQUE (sauf jours fériés): mardi : 9h00 à 16h30 et 18h00 à 20h00, mercredi et jeudi : 11h30 à 16h30 et 18h00 à 20h00, samedi : 9h00 à 12h00

SERVICE DE POLICE :

SERVICES D'URGENCE :

CONTRÔLE ANIMALIER :

ÉCOPARC DE LA MRC DE L'ASSOMPTION

Liste des organismes

A.P.A.L.	Claude Généreux	(514) 260-3661
Asso. des pompiers volontaires	Sébastien Gagné	(514) 894-8855
Avenue Justice Alternative	Benoit Rainville	(450) 581-1459
Bibliothèque Municipale	Julie Parent	(450) 589-7816
Cercle de Fermières	Monique Pilon	(450) 588-4715
Chevaliers de Colomb	Gilles Decelles	(514) 617-7227
Chorale de Saint-Sulpice	Frère Arthur Barette	(450) 589-3530
Club de L'Amitié (3 ^e Âge)	Madame Soulard	(450) 589-6338
Comité de jumelage	Pierrette Girard Leblanc	(450) 589-3909
Fabrique (presbytère)	André St-Jean	(450) 589-4837
Fin à la faim	Dianne Parizeault	(450) 654-3871
G.C.A.C. UNITÉ 3 (Garde Côtière Aux. Can.)	Michel Deschênes	(450) 589-7863
La Popote du Portage	Michel Turgeon	(450) 589-4438
Maison des Jeunes	Coordonnatrice	(450) 589-1264
RANCA (Regroupement aidants naturels)	Caroline Vadeboncoeur	(450) 657-0514
Service des Loisirs	Léo Chaussé	(450) 589-5106/3420
Société Saint-Vincent-de-Paul	Lise Lefebvre Breton	(514) 588-8910

L'INFORMATIONS

MUNICIPAL



Saint-Sulpice

MESSAGE DU MAIRE

Un grand MERCI à nos citoyens qui sont venus en grand nombre à l'inauguration du Méga Dôme ainsi qu'à l'ensemble des premières Fêtes Hivernales.

Avec l'ouverture au printemps du terrain de soccer et le réaménagement à l'été des terrains de tennis, la municipalité a pris le virage sportif pour les jeunes, les adultes et les FAMILLES.

Michel Champagne

INAUGURATION DU MÉGA-DÔME ET LANCEMENT OFFICIEL DE SAINT-SULPICE EN FÊTES HIVERNALES

Vendredi le 17 février dernier a eu lieu l'inauguration du Méga Dôme. Lors de cette ouverture, plusieurs personnes étaient présentes dont Mesdames Monique Pausz députée fédérale et Diane Lavallée, députée provinciale. Suite aux propos du maire Monsieur Michel Champagne, celui-ci a procédé à la coupure du ruban marquant l'inauguration officielle du Méga Dôme. Les 200 personnes présentes étaient invitées à signer le livre d'or de la municipalité.

Puis ce fut le lancement de l'événement : *Saint-Sulpice en Fêtes Hivernales*. Vendredi, les citoyens et citoyennes étaient conviés à patiner sur des airs de valse sous le thème : *patin romantique*. Des prix ont été remis aux plus beaux costumes, soit à Mesdames Céline Perreault et Audrey Simard. Par la suite, samedi et dimanche, les festivités se sont déplacées sur notre beau fleuve. Les employés de la ville et des bénévoles avaient aménagé une patinoire devant l'église, mais le temps trop doux n'a pu permettre d'y patiner. Il y a eu cependant du hockey bottine.

Tout au long de ces deux jours, il y a eu la possibilité de faire de la pêche sur glace. En plus, ce furent des journées de belles rencontres sous un magnifique soleil et tous ont eu l'occasion de partager un agréable moment autour d'un feu, en dégustant de délicieuses saucisses cuisinées par Monsieur Jimmy Provost de « Fraicheurs du marché », le tout sous l'invitation de Monsieur François Ménard, propriétaire d'une cabane qui a eu l'obligeance de bien vouloir nous accommoder et nous recevoir.

Avec les années, nous espérons que cette activité prendra de l'ampleur autour de notre Méga Dôme et du fleuve. Déjà des idées nouvelles nous ont été soumises. Si vous avez des idées d'activités que vous voudriez organiser, veuillez faire parvenir votre projet à pierre.imbault@st-sulpice.com. Merci à tous les participants, bénévoles et employés de la municipalité et à l'année prochaine.

Pour en savoir plus long sur cet événement nous vous invitons à lire le bel article de Madame Renée-Claude Doucet sous le lien Internet suivant : <http://www.hebdorivenord.com/actualites/2017/2/21/une-premiere-fete-hivernale-reussie-pour-saint-sulpice.html>

MESSAGE DE VOTRE SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Ah! comme la neige a neigé! Partout, partout, même sur les bornes fontaines. Maintenant il faut dégager l'entrée et les allées. Que ce soit à la force de vos bras, de votre souffleuse ou de votre déneigeur, nous désirons attirer votre attention sur la borne-fontaine qu'il y a possiblement sur votre propriété. Nous vous demandons de veiller à ce qu'elle ne soit pas enterrée lors des opérations de déneigement car il suffirait qu'un incendie se déclare chez vous au lendemain d'une tempête et ce serait la catastrophe si les pompiers devaient d'abord déneiger!



Nous vous rappelons également, qu'en vertu de l'article 11 du règlement municipal numéro 276, il est strictement interdit d'envoyer, de jeter, de souffler ou de déposer de la neige sur la voie publique.

De plus, vers la fin du printemps, les visites de prévention des incendies reprendront conformément aux exigences de notre schéma de couverture des risques d'incendies.

SERVICE DES LOISIRS

Le service des loisirs est à la recherche d'un technicien en loisirs. Pour plus de renseignements et visionner l'offre d'emploi, nous vous invitons à consulter notre site Internet ainsi que celui d'Emploi Québec ou Québec Municipal.

Le camp de jour estival du Service des Loisirs Saint-Sulpice offert pour les jeunes de 5 à 12 ans sera ouvert du 26 juin au 18 août 2017. Les inscriptions auront lieu le jeudi 18 mai 2017 entre 17h30 et 20h00. Des feuillets explicatifs seront envoyés par la poste à tous les citoyens, distribués aux élèves de l'école Aux-Quatre-Vents et mis sur le site Internet de la municipalité la première semaine du mois de mai.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer par courriel avec la coordonnatrice du camp de jour, Mélanie Plouffe (melanie.plouffe@hotmail.com).

CERCLE DE FERMÈRES

Le Cercle de Fermières Saint-Sulpice tiendra sa prochaine réunion mensuelle le lundi, 13 mars prochain à 19h au local des fermières situé au 2ième étage de l'Hôtel de Ville à Saint-Sulpice.

Nous tenons toujours nos ateliers le mercredi matin de 9h à midi sauf en cas de mauvais temps. Couture, crochet, tissage, tricot ou autres techniques, il y a sûrement un projet qui pourrait vous plaire.

Venez nous voir, la première rencontre est toujours gratuite.

BIBLIOTHÈQUE

L'heure du conte : Se déroule le 1^{er} mardi du mois. Cette activité s'adresse aux enfants de 3 à 7 ans. Informez-vous auprès de la bibliothèque 450-589-7816.

Vous pouvez vous procurer **des livres numériques gratuits** via notre site web. Il faut être abonné à la bibliothèque et avoir un numéro d'identifiant et un NIP. Gratuit!

Votre enfant à moins d'un an, vous pouvez obtenir une trousse gratuite avec le programme **Une naissance un livre**. Il faut inscrire votre enfant à la bibliothèque.

La revue naître et grandir est disponible à la bibliothèque gratuitement.

MAISON DES JEUNES

Si tu as entre 12 et 17 ans, viens rencontrer des intervenants dynamiques et d'autres jeunes de ton âge à la Maison des jeunes de Saint-Sulpice. Nous offrons des ateliers de cuisine, des soirées film, des ateliers de scrapbooking et de DIY, des activités physiques telles que le yoga, le hockey, le patinage, le ping-pong et bien plus encore. Tout cela gratuitement et en bonne compagnie. Tu peux nous retrouver sur Facebook : Mdj Le Rivage. Au plaisir de te rencontrer!

Nouvelles heures d'ouverture : Du lundi au jeudi, de 18H à 21H, le vendredi de 15H à 17H et de 18H à 21H. Fermé les samedis et dimanches.

PROGRAMME DE REMBOURSEMENT DE L'EAU

Nous vous rappelons que nous avons un programme de remboursement de l'eau pour les personnes âgées de 65 ans et plus au premier janvier 2017. Il s'agit du remboursement du frais d'entretien du réseau d'aqueduc de 27\$. Les conditions du remboursement sont : avoir 65 ans et plus au 1^{er} janvier de l'année, être propriétaire résident et le premier versement des taxes municipales doit être effectué. Pour obtenir ce remboursement, il faut compléter le formulaire qui est disponible sur notre site Internet ou en format papier à l'Hôtel de Ville et se présenter avec une pièce d'identité.

POLITIQUE MUNICIPALE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

RAPPEL : SONDAGE ET PRIX À GAGNER

Du 3 au 17 mars, chaque citoyen est invité à compléter un SONDAGE pour nous aider à établir une politique municipale de la FAMILLE et des AÎNÉS :

- 1) Sondage FAMILLES
 - a) Sur le site Internet de la municipalité
 - b) Sur la version papier disponible à l'Hôtel de Ville et différents endroits
 - c) Prix de participation au sondage : 2 forfaits cinéma en famille
- 2) Sondage AÎNÉS (50 ans et plus)
 - a) Sur le site Internet de la municipalité
 - b) Sur la version papier disponible à l'Hôtel de Ville et différents endroits
 - c) Prix de participation au sondage : 2 bons d'achats de 100\$ au théâtre Hector-Charland



De plus, les aînés qui aimeraient participer à une rencontre en sous-groupe pour échanger davantage sur leurs besoins, doivent s'inscrire à l'Hôtel de Ville (450-589-4450) à la rencontre du samedi 11 mars, au centre communautaire Léo Chaussé de 8H30 à midi, autour d'un bon café, brioches, fruits et fromages. Nous comptons sur votre participation.

LICENCES 2017 POUR CHIENS ET RÈGLEMENTATION

Nous vous rappelons qu'en vertu du règlement municipal 211, il est **obligatoire** de détenir une licence pour chaque chien que vous possédez. Nous vous invitons donc, à vous les procurer à l'Hôtel de ville, située au 1089 rue Notre-Dame. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 9 :00 à 12 :00 et de 13 :00 à 17 :00. Le paiement peut s'effectuer en argent comptant ou par chèque payable à l'ordre de la Paroisse de Saint-Sulpice. Le coût est de 25.00\$ par licence et gratuit pour les personnes âgées de 65 ans et plus sur présentation d'une pièce d'identité.

Nous voulons aussi vous rappeler qu'un chien doit toujours être tenu en laisse même sur les terrains privés si ce dernier n'est pas à l'intérieur d'un espace clôturé permettant de contenir le chien.

Il est obligatoire pour chaque propriétaire de chien de se conformer au règlement. En cas d'infraction, un constat sera émis avec une amende minimale de 50 \$, plus les frais selon le tarif judiciaire en vigueur.

STATIONNEMENT DE NUIT

L'interdiction de stationner dans les rues, de minuit à 6 heures, prendra fin le 1^{er} avril. Nous vous remercions de votre collaboration.

COLPORTEURS

Suite à certaines plaintes survenues, nous désirons vous rappeler que toute forme de sollicitation à domicile est interdite sur tout le territoire de la municipalité. Si un colporteur ou un vendeur se présente à votre domicile, vous devez communiquer immédiatement avec le service de police au numéro 450-470-3600 qui s'occupera de faire respecter la réglementation.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le jeudi 20 avril 2017.